



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

*Le Maire Eric Cloarec et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux sous les Halles
le vendredi 19 janvier à 18h30*

Vie communale

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre

Après avoir adopté à l'unanimité le procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 23 Novembre, Monsieur Le Maire passe à l'ordre du jour :

• **City park : demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif « Pacte Finistère 2030 » de 49 000 €, auprès de l'Agence Nationale du Sport de 40 000 € et de 15 000 € au titre de la DETR, pour un projet global estimé à 130 000 € HT.

• **Subvention d'équilibre au budget groupe scolaire**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre, valide la subvention d'équilibre au budget groupe scolaire plafonnée à 107 875,61 € qui sera affinée en fonction du résultat de l'exercice 2023.

• **Subvention d'équilibre au budget CCAS**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre, valide la subvention d'équilibre au CCAS plafonnée à 8 752,22 € qui sera affinée en fonction du résultat de l'exercice 2023.

• **Budget commune – Investissement – Décision Modificative n°1**

Modification des autorisations budgétaires initiales dans le chapitre 20 et diminution en dépenses des crédits « frais d'études » pour augmenter les crédits « attributions de compensa-

tion ». Unanimité

• **Budget commune – Investissement – Décision Modificative n°2**

Modification des autorisations budgétaires initiales dans le chapitre 21. Elle s'équilibre en intégrant de nouvelles recettes du Département (subvention) avec, en contrepartie, une augmentation des dépenses (réseaux de voirie) et une diminution des dépenses (installations de voirie). Unanimité

• **Autorisation d'utilisation des crédits à hauteur du quart des montants en investissement.** Unanimité

• **Clôture du budget annexe « Logements sociaux »**

Le Conseil Municipal constate et accepte à l'unanimité la clôture du budget annexe « Logements sociaux » au 31 Décembre 2023.

• **Clôture du budget annexe « Lotissement »**

Le Conseil Municipal constate et accepte à l'unanimité la clôture du budget annexe « Lotissement ». L'excédent de 147 167,49 € sera reversé au budget principal 2024 de la commune.

• **Cantine scolaire – instauration de la tarification sociale.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, instaure à compter du 1^{er} janvier 2024, la tarification sociale (Voir page 3).

• **Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une parcelle sur voie communale sise Ar C'heun**

Le Conseil Municipal constate à l'unanimité des votants la désaffectation de la portion de voie communale d'environ 140 m² telle que matérialisée dans le plan provisoire de division établi par le cabinet de géomètres AT OUEST de Morlaix et prononce le déclassement du domaine public communal de ladite parcelle.

• **Fibre Optique Mégalis Bretagne – Demandes de conventionnement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions de raccordement des bâtiments communaux à la fibre optique avec le Syndicat mixte Mégalis Bretagne représenté par la Société Axione.

• **Présentation des rapports annuels 2022 eau et d'assainissement de Morlaix Communauté.**

• **Points d'information**

- Sortie du réseau d'alerte de la Préfecture, témoignant un meilleur état des finances de la commune.

- Élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables – modalités de concertation du public (Voir page 2)

- Agence postale communale : recrutement d'un agent (Voir page 3)

- Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les services techniques. Contrat à passer avec une société privée pour la location de vêtements du travail qui en effectuera également l'entretien.

Vœux du Maire et de la Municipalité aux agents

Vendredi 22 Décembre, Monsieur le Maire Éric CLOAREC, a convié les conseillers municipaux et le personnel communal pour leur présenter ses vœux autour d'un apéritif dînatoire.

Au préalable de ce moment convivial, Monsieur Le Maire a adressé un message à l'attention des agents, voulant saluer le « professionnalisme de chacun, l'implication de tous », sachant « maintenir une qualité de service public reconnue ».

Il a remercié son équipe au sein du Conseil Municipal pour son travail au quotidien et son investissement. Il a rappelé que le rôle des élus est de

proposer une vision, un projet global que les chefs de services doivent analyser pour y répondre avec des solutions réalistes respectant les cadres juridiques et administratifs, avec les moyens disponibles, notamment humains. Avec son équipe municipale, il a renouvelé sa « reconnaissance pour l'action menée quotidiennement » qui s'appuie sur une relation de confiance et sur la communication. Il a terminé son propos en rappelant que les élus et les agents forment une équipe et que c'est

ensemble que les projets se réalisent. Il a adressé à tous ses vœux et demandé à garder « le meilleur des épreuves que nous traversons, pour en tirer des leçons de vie et se tourner vers l'avenir ».



Conseil Municipal des Jeunes : Opérations de Noël à U Express

Les samedi 23 et dimanche 24 Décembre, les jeunes du CMJ se sont relayés au U Express pour proposer aux clients l'emballage de leurs cadeaux et la participation à une tombola. Celle-ci a permis aux jeunes de récolter 300 €, ce qui leur permettra de mener à bien leurs actions de l'année. Les lots étaient offerts par Jean-Louis et Marie TILLY, gérants du

U Express. Voici les gagnants :

1. Une soda stream : Marie-Josèphe LOZAC'H de Plouégat-Moysan.
2. Une batterie de cuisine : Marie DILASSER.
3. Un mini Babyliiss : Odette GOARNIS-SON de Guerlesquin.
4. Un peignoir : Jean-Yves COGNAC
5. Un sac garni : M. JONVAL de Scrignac.

6. Un sac garni : Monique TILLY de Guerlesquin.

7. Un sac garni : Françoise RIOU de Guerlesquin.

Un grand merci à toute l'équipe de U Express pour l'accueil réservé aux jeunes dans leur magasin.

La prochaine réunion, ouverte à tous les jeunes Guerlesquinois, se tiendra le **jeudi 18 Janvier, à 18h en Mairie.**

Incivilités et détériorations secteur du Guic

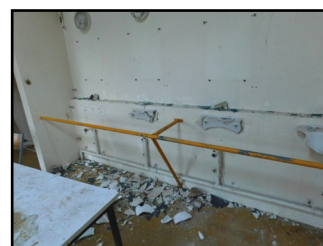
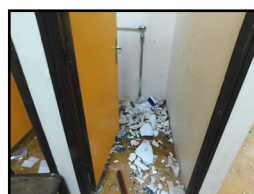
Dans la nuit du 28 au 29 Décembre, un groupe de jeunes s'est retrouvé pour une soirée au plan d'eau qui s'est conclue par de nombreuses dégradations :

- Les boîtes aux lettres des habitants des quartiers de Park ar Beleg et de Park ar Guyader ont été détériorées. Certaines personnes ont été effrayées par le bruit.
- L'ancien bâtiment des sanitaires du camping a également subi plusieurs dégâts sur les portes,

vélux et sanitaires intérieurs, comme en témoignent les photos.

Les auteurs ont été identifiés.

La Mairie et Armorique Habitat (propriétaire bailleur des logements concernés) ont porté plainte auprès de la gendarmerie.



Zones d'accélération des énergies renouvelables : Rappel - concertation du public

Les communes ont jusqu'à fin Mars pour définir les secteurs qu'elles souhaitent voir mettre en place sur leur territoire pour favoriser l'implantation des projets d'énergies renouvelables. Cela passe par une concertation du public qui se tiendra **du 15 au**

30 Janvier 2024 inclus.

Un dossier présentant les projets de zones sera consultable à l'accueil de la Mairie et sur son site internet. Les habitants pourront également envoyer un courrier ou un mail à Monsieur Le Maire à l'adresse

suivante : mairie@guerlesquin.bzh, formulant ainsi leurs observations et/ou propositions. Enfin, un registre de recueil des observations sera à leur disposition à la Mairie.

Ouverture de l'agence postale communale le 15 Janvier

Présentation de Joanita RUFFIN



Joanita RUFFIN avec Marie-Christine LE CABEC, actuellement conseillère à La Poste, dans le futur local

Joanita RUFFIN est l'agent communal recruté pour tenir l'agence postale.

Joanita est Guerlesquinaise depuis 3 ans, mariée et maman d'une petite fille. Dotée d'une formation juridique - elle a été juriste pendant plusieurs années - elle a souhaité réorienter sa carrière. Elle est très satisfaite et enthousiaste à l'idée d'occuper ce poste qui lui laissera aussi du temps pour sa famille. Joanita a suivi une formation de terrain, en lien avec les formateurs de La Poste :

- En doublon avec Marie-Christine LE CABEC à La Poste de Guerlesquin, aux côtés de qui elle a beaucoup appris. Elle a d'ailleurs très apprécié ces moments d'échanges, Marie-Christine ne manquant pas de la présenter aux usagers.
- À l'agence postale communale de Plouégat-Moysan.

Ouverture de l'agence postale communale le lundi 15 Janvier à 9h

La Poste transforme donc sa présence à Guerlesquin avec l'ouverture d'un point de services « La Poste Agence Communale », le 15 Janvier prochain. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Mairie et La Poste.

« La Poste Agence Communale » qui se tient **dans les locaux de la Mairie** (entrée et local indépendants) permettra aux habitants de continuer à bénéficier de l'essentiel des services postaux **les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h :**

- Retrait des instances courrier et colis qui n'ont pas pu être distribués par le facteur,
- Dépôt des envois postaux, recommandés compris,
- Achat de timbres, d'enveloppes « Prêt-à-Poster » et d'emballages « Prêt-à-Envoyer »,
- Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés,
- Services de proximité : conservation ou réexpédition du courrier,
- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants et dépôt d'espèces,
- Produits et services La Poste Mobile

Le partenariat avec la Mairie a été conclu à l'issue d'une phase de

de réflexions et d'échanges. En contrepartie de ce transfert d'activité, La Poste versera à la Mairie une indemnité mensuelle de 1 140 € pour la prise en charge du salaire de l'agent. La Poste a également participé, au titre du fonds de péréquation, au financement des travaux d'aménagement de l'agence postale communale et à la formation de l'agent communal qui tiendra le point de services.

Ce nouveau point de présence postale sera rattaché à La Poste de Morlaix : le directeur de secteur, Christian DOMAINJOUR et les conseillers de la Banque Postale se tiennent à la disposition des habitants de la commune pour tout renseignement (étude de placement financier, projet immobilier, de retraite ou de prévoyance...).

À travers ce format, La Poste adapte sa présence aux rythmes et modes de vie des Français et dans le respect de sa mission de service public sur l'aménagement du territoire. Selon un baromètre de satisfaction réalisé par un organisme indépendant, 90 % des habitants qui bénéficient sur leur commune d'une agence postale communale en étaient satisfaits en Janvier 2023.

Ces formes de présence postale contribuent au maintien d'un service postal de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Cantine scolaire Ar Roudour : Institution de la tarification sociale au 1^{er} Janvier

L'État soutient la mise en place de tarifications sociales dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum. Cela consiste à facturer les repas aux familles selon une grille tarifaire progressive, tenant compte de leur niveau de ressources.

Une aide financière est accordée par l'État aux communes de moins de 10 000 habitants éligibles à la fraction Péréquation de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) qui instaurent cette

grille tarifaire, (3 € par repas facturé sur les tranches inférieures ou égales à 1 €). La tarification sociale doit comprendre au moins trois tranches et la tranche la plus basse ne doit pas dépasser 1 € / repas. Les catégories utilisées pour établir cette grille reposent sur le quotient familial de la CAF et de la MSA.

Le Conseil Municipal du 19 Décembre 2023 a validé la grille tarifaire :

- Tranche 1 : Quotient familial de 0 à 1 000 € : Repas à 1 €,
- Tranche 2 : Quotient familial de

1 001 à 1 500 € : Repas à 2,40 €,

- Tranche 3 : Quotient familial supérieur à 1 500 € : Repas à 3,20 €.

Afin que les familles puissent bénéficier d'un tarif calculé en fonction de leur quotient familial, celles-ci doivent fournir les justificatifs nécessaires, sans quoi la commune appliquera le tarif de la tranche 3 (tarif du repas au 31 Décembre 2023).

Ce dispositif restera en place tant que l'aide de l'État sera effective.

Recueil des titres d'identité : À compter du 1^{er} Février 2024

En complément de son activité au sein de l'agence postale communale, Joanita RUFFIN sera chargée du recueil des titres d'identité : cartes nationales d'identité et passeports, à compter du 1^{er} Février 2024. Voici les

modalités de prise de rendez-vous, **dès le lundi 15 Janvier, 13h30 :**

- Sur place, **aux horaires d'ouverture du service : le lundi, 13h30 / 17h et le mercredi 9h / 12h et 13h30 / 17h,**
- Par téléphone **au 02.98.72.93.00, à**

ces mêmes horaires.

Attention, aucun rendez-vous ne sera pris en dehors de ces tranches horaires. Un dispositif complémentaire de prise de rendez-vous en ligne est à l'étude.

Travaux et urbanisme

Lotissement Hent ar Stoup : Travaux d'enrobé et d'éclairage public

Au moment de sa création en 2008, la Municipalité avait convenu que les travaux d'aménagement - voirie et éclairage public - du lotissement Hent ar Stoup seraient réalisés une fois la dernière maison construite.

Le propriétaire du dernier lot non construit restant injoignable malgré les mises en demeure et action de justice sans suite, et face à la demande des riverains, Monsieur Le Maire a décidé d'entreprendre les travaux. Il avait promis lors de la cérémonie des vœux 2023 qu'ils seraient effectués dans l'année.

C'est effectivement le cas puisque le SDEF (Syndicat d'Électrification du Finistère) a installé le dispositif d'éclairage public et l'entreprise EUROVIA a effectué les travaux d'enrobés le 18 Décembre. Reste à effectuer par les services techniques, la pose de lices en bois pour sécuriser les noues (bassins de rétention eaux pluviales). Les propriétaires ont été concertés à deux reprises afin de leur soumettre les différents projets et d'exprimer leurs observations tout en ayant connaissance des contraintes. Les travaux sont financés par une

subvention du Département « Pacte Finistère 2030 » et par une participation de Morlaix Communauté et du SDEF, pour un reste à charge de la commune de 20 %.



L'après tempête Ciaran : Les bénévoles à nouveau sollicités

Suite à la tempête Ciaran, de nombreux volontaires se sont manifestés pour venir épauler les services techniques dans leurs travaux de dégagement des arbres tombés.

Le 1^{er} Décembre, le travail d'une première équipe motivée a permis de dégager le pourtour du plan d'eau. La Mairie donne à nouveau rendez-vous aux bénévoles le **vendredi 26**

Janvier, à 9h aux services techniques pour travailler sur les chemins de randonnée en lien avec les services techniques et l'association « Team Gwerliskin » qui a recensé les points à traiter.

Vie scolaire

Projet d'ouverture d'une classe bilingue à la rentrée 2024 : Réunion publique

La carte de l'enseignement bilingue au sein de l'Académie de Rennes a programmé l'ouverture d'une filière bilingue français-breton à l'école Ar Roudour de Guerlesquin à la prochaine rentrée 2024-2025.

Cette classe s'adresse en priorité aux enfants nés en 2019, 2020, 2021 et 2022, offrant ainsi une opportunité exceptionnelle aux plus jeunes d'apprendre le breton et de bénéficier de tous les avantages du bilinguisme précoce.

Nous vous invitons à une réunion publique d'information le **jeudi 25**

Janvier à 18h à la salle du Conseil à l'espace Porz ar Gozh Ker.

Seront présents, les élus, Lionel RAULT, Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, Émilie SELLIN, Conseillère pédagogique « Langue et culture régionales », ainsi que Talwyn BAUDU chargé de développement à l'Office Public de la Langue Bretonne.

Les participants auront l'occasion d'obtenir des informations détaillées sur le fonctionnement de l'enseignement bilingue qui existe en Bretagne depuis plus de 40 ans et scolarise près

de 20 000 élèves.

Les pré-inscriptions sont ouvertes en Mairie dès à présent.

Une fiche est disponible à l'accueil et sur le site Internet de la Mairie, Rubrique actualités.



Vie scolaire - Suite

École ar Roudour : Goûter de Noël offert par la Municipalité

Les élèves de l'école Ar Roudour étaient ravis vendredi 22 Décembre ! Les agents communaux, accompagnés de Chantal COLLÉOU, Adjointe au Maire et de Sonia FLOCH, Conseillère Municipale déléguée, leur ont préparé le traditionnel goûter de Noël

offert par la Municipalité. Au menu : jus d'orange, mini-viennoiseries et Pères-Noël en chocolat. À noter que la journée était riche en émotions puisque les enfants ont eu la visite du Père-Noël le matin-même !



Vie associative

Les Ateliers de Guerlesquin : Nouvelle association de loisirs

L'association « Les Ateliers de Guerlesquin » a été créée par Emese BELTRAME de Plougras (Présidente) et Joanita RUFFIN de Guerlesquin (Trésorière et Secrétaire) afin de proposer des ateliers créatifs, d'arts plastiques et d'encourager la promotion de la pratique artistique.

Pour les enfants de 4 à 6 ans : 2 h par semaine pour jouer avec les couleurs, les formes et les matières.

Tarifs : Le cours : 6 € - Le trimestre : 66 € - L'année scolaire : 180 €.

Pour les enfants de 6 à 12 ans : 2 h de cours de dessin par semaine : observation de l'environnement, mise en peinture et en dessin d'histoires, collages, montages, utilisation de nombreuses techniques graphiques...

Tarifs : Le cours : 8 € - Le trimestre : 84 € - L'année scolaire : 230 €.

Pour les ados à partir de 12 ans et les adultes : 3 h de cours de dessin par semaine : apprentissage classique du dessin (espace, perspective, lumière, matière, portraits, couleurs, différentes techniques graphiques et picturales)

Tarifs : Le cours : 12 € - Le trimestre : 132 € - L'année scolaire : 360 €.

Projet de stages thématiques en complément des cours hebdomadaires. Les ateliers seront dispensés par la Présidente, artiste plasticienne et photographe, et par Joanita RUFFIN. Le matériel est fourni par l'association. Des cours d'essais gratuits sont proposés.

À ce jour, le planning des activités n'est pas encore établi, cela dépendra des pré-inscriptions. Aussi, n'hésitez pas à contacter la Présidente **au 06.63.24.13.34 ou par mail :**

lesateliersdeguerlesquin@gmail.com Elle vous demandera vos créneaux préférés afin d'organiser au mieux les différents ateliers.



La Présidente, Emese BELTRAME

Informations

Morlaix Communauté : Réunion publique sur l'eau le 3 Février

À la demande des élus, Guy PENNEC, Vice-Président de Morlaix Communauté, viendra présenter aux habitants l'évolution du prix de l'eau sur la commune au cours d'une réunion

publique qui se tiendra à la salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker **le samedi 3 Février à 10h.**

Il présentera également le nouveau service public de l'eau « An Dour ».

Service public de l'eau - An Dour
3 rue Yves Guyader - ZA La Boissière
CS 72960 • 29600 Morlaix
Tél. N° AZUR : 0.806.090.010
www.andour.bzh

Morlaix Communauté : Information sur le compostage

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage du 10 Février 2020, le tri des biodéchets (déchets alimentaires) est généralisé et concerne tous les particuliers et les professionnels. Morlaix Communauté accompagne les habitants en subventionnant l'achat

d'un composteur par les foyers résidant sur son territoire : 19 € sont remboursés pour son acquisition auprès d'un magasin partenaire. La liste des commerces partenaires est disponible sur demande auprès de la Mairie et sur le site de Morlaix Communauté :

www.morlaix-communauté.bzh,
rubrique « Réduire et trier les déchets. Flyer en Mairie.
Contact Morlaix Communauté : 0 800 130 132 (numéro vert). ⑤



Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric LE SCANFF, du vendredi 12 au lundi 15 Janvier
- Chantal COLLÉOU, du vendredi 19 au lundi 22 Janvier
- Édouard TROLES, du vendredi 26 au lundi 29 Janvier
- Éric CLOAREC, du vendredi 2 au lundi 5 Février
- Christiane DUGAY, du vendredi 9 au lundi 12 Février

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

23 Décembre : Eugénie BANNIER veuve GEFFROY

24 Décembre : Francine BUQUEN veuve LE DOEUFF

30 Décembre : André MERRON

L'agenda

Chaque mardi après-midi

Permanences :

Gwen BELLEC,

Agent Maison France Service

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT,

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

Sur rendez-vous, en Mairie

Samedi 13 Janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire - Mairie

Lundi 15 Janvier

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

à 9h

Ouverture de l'agence

postale communale (Voir page 3)

Du 15 au 30 Janvier

Concertation publique

Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (Voir page 2)

Jeudi 18 Janvier, à 18h

Réunion du

Conseil Municipal des Jeunes

Mairie

Vendredi 19 Janvier, à 18h30

Cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité - Halles

Samedi 20 Janvier, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Lundi 22 Janvier, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 24 Janvier, à partir de 14h

Permanence du centre des Impôts

Sur rendez-vous, contacter la Mairie

Jeudi 25 Janvier,

à 11h

Assemblée Générale

du club des Aînés

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

à 18h

Réunion publique

Projet d'ouverture de classe bilingue

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

(Voir page 4)

Vendredi 26 Janvier, à 9h

Chantier de bénévoles tempête Ciaran

Rendez-vous aux services techniques

(Voir page 4)

Samedi 27 Janvier

de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

à partir de 18h

Sainte Barbe des Pompiers

Salle Plijadur

Lundi 29 Janvier

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

à 18h

Assemblée Générale

De l'association de Sauvegarde

du Patrimoine Guerlesquinais

Salle des associations à Porz ar Gozh Ker

Mardi 30 Janvier, à 10h

Visite de Françoise PLOUVIEZ-DIAZ,

Sous-Préfète de Morlaix

Jeudi 1^{er} Février, en matinée

Permanence de la Mission Locale

Rendez-vous au 02.98.15.15.50 - Mairie

Samedi 3 Février

de 9h à 10h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire - Mairie

à 10h

Réunion publique sur l'eau

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)

et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-

MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophonistes Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18 et Marion LAINÉ :

06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY :

06.11.26.68.34

Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -

CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63

La Poste : 36 31

Service Eau et Assainissement Morlaix

Communauté : 0806 090 010

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900